

Dispositif de soutien pour l'achat de petits équipements visant à améliorer la qualité de vie

CARSAT Centre Ouest

La CARSAT Centre-Ouest lance un appel à projets destiné à financer l'achat de petits équipements visant à améliorer la qualité de vie.

OBJECTIFS

L'Appel à projet « Petit équipement » permet le financement de petits équipements au sein d'EHPA, Résidence Autonomie, logements-foyers, MARPA et PUV.

LES DÉCRYPTAGES APPELS À PROJET

ACTIONS ÉLIGIBLES

L'attribution de cette aide est destinée à :

- l'achat de véhicule de transport
- de volets roulants
- de dispositifs d'alarme
- de parcours lumineux
- de détecteurs de mouvements
- d'autres solutions de domotiques comme des bracelets autonomie
- des piluliers électroniques
- ou bien pour la mise en place d'ateliers multimédia par exemple.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉS

L'appel à projet « Petits équipements » concerne les établissements de types :

- MARPA
- EHPA
- PUV
- Résidence-autonomie
- logement-foyer

Le nombre de demande par établissement est limité à :

- deux demandes maximum
- plafonné à 10 000 € pour la totalité des demandes

Le candidat devra être à jour de ses obligations en matière de :

- prévention des risques et de sécurité au travail
- cotisations sociales employeur

FINANCEMENT

Le montant de la subvention est plafonné à 10 000 € pour un coût d'investissement limité à 30 000€ (sur présentation de devis)

DÉLAI DE RÉPONSE

- 31 mars 2022
- 30 juin 2022.

[>>> Découvrir l'AAP <<<](#)